

Le 1er novembre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 45

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193230>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rives de notre lac, on nous dit qu'elle remonte au commencement de l'ère chrétienne et qu'un temple avait été consacré à Bacchus par les habitants de Cully. Aux temps de la vendange, les autels de ce dieu étaient sans cesse entourés d'un peuple en délire, et les bacchantes parcouraient les campagnes en chantant : *Evohé Bacche!* (salut à Bacchus) et dansaient autour des vendangeurs qu'elles invitaient au plaisir. A la tombée de la nuit, on voyait un joyeux peuple se livrer à la danse du pressoir, dans laquelle les travailleurs venaient représenter au son des tambours les diverses scènes de la vendange.

Déjà sous César, l'Helvétie offrait un vignoble étendu, les premiers empereurs romains ayant accordé toute leur protection à cette culture. Mais Domicien, effrayé d'une disette qui affligea l'Italie vers l'an 92, fit brusquement arracher toutes les vignes de l'empire et ordonna que partout on semât du blé; mais il paraît que déjà en l'an 180 on n'apercevait plus les traces de ce désastre; de Cully à Villeneuve, la route était bordée de vignobles. Il est vrai que ceux-ci ne comprenaient qu'une étroite lisière mal cultivée au bas de la colline, et que la majeure partie de Lavaux n'était alors qu'un chaos de rochers et d'éboulis couverts de ronces et peuplés de serpents; par-ci par-là quelques ermites y avaient fixé leur demeure.

Il s'écoula donc plusieurs siècles dès ce temps-là à celui où les hauteurs de Lavaux furent livrées à la culture par les moines de Haut-Crêt (1146), dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre numéro du 22 octobre.

Les vignes de La Côte furent plantées beaucoup plus tard; le premier titre qui en parle date de 1273.

Le 1^{er} novembre.

On sait que dans tous les pays catholiques, la fête de la *Toussaint*, qui tombe au 1^{er} novembre, est le jour du pèlerinage annuel dans les cimetières. De tous temps, le culte des morts, qui s'est célébré de façons si variées, a toujours été fort en honneur, mais depuis quelques années, à Paris surtout, il a pris encore de plus vastes proportions.

Mais c'est particulièrement depuis la guerre de 1870 que l'habitude de se rendre dans les cimetières le jour de la Toussaint s'est développée et a pris le caractère d'une manifestation publique. Cette année, ces visites aux cimetières, quoique contrariées par le mauvais temps, n'en ont pas moins été très nombreuses. Au cimetière du Père-Lachaise, on a compté 10,435 entrées et 1005 voitures.

Voici, au sujet de cette fête religieuse, quelques détails historiques qui inté-

resseront sans doute bon nombre de lecteurs :

La Toussaint fut instituée en faveur de *tous les saints*, en 734, par le pape Grégoire III, qui consacra, dans la basilique de Saint-Pierre, une chapelle en l'honneur de tous les saints, dont la fête fut toujours célébrée à Rome depuis cette époque. La Toussaint fut introduite en France par Grégoire IV, en 835. Elle se célèbre le 1^{er} novembre. Odilon, abbé de Cluny, eut le premier l'idée, vers le commencement du XI^e siècle, d'ajouter à cette fête des prières pour les morts, et l'usage s'en est conservé depuis.

La tradition populaire nous raconte, dit le *Gaulois*, que dans certaines villes, Nevers et plusieurs cités bretonnes, etc., etc., l'homme du guet parcourait les rues pendant toute la nuit, s'arrêtant à chaque instant, s'écriant d'une voix forte : « Réveillez-vous, gens qui dormez, priez Dieu pour les trépassés ! » Nous avons encore entendu ce lugubre appel nocturne à Lyon, il y a quarante ou quarante-deux ans.

A Tréguier, dans les Côtes-du-Nord, on chante encore en bas-breton une complainte appelée la *Chanson du sonneur*, dont le refrain répète ces mêmes paroles, sur un air qui est une sorte de récitatif plaintif, véritable musique imitative.

Maintenant encore, dans les campagnes lointaines, la cloche sonne à grandes envolées, depuis l'*Angelus* du soir jusqu'à minuit, le jour de la Toussaint.

C'est comme un rappel d'outre-tombe invitant les fidèles à la prière, cette douce obligation imposée doublement par la religion et la mémoire du cœur.

Le 1^{er} novembre, tous les cimetières sont ornés des fleurs de la saison : chrysanthèmes, roses de Noël, et la verdure forme des guirlandes s'enroulant autour des croix de bois ou des marbres superbes.

Quel effet poétique dans les pays pittoresques, où ces lieux de repos sont souvent placés sur les sommets dominant les paysages parmi lesquels ceux qui ne sont plus ont vécu.

Sur les côtes de la Bretagne, on entrevoit parfois des cimetières accrochés comme des nids sur le penchant des falaises, et les tombeaux, comme celui de Chateaubriand, ont pour cadre les splendeurs de la plus belle nature, les flancs grisâtres et rocheux du granit, et, comme marche funèbre, le bruit incessant de la vague qui chante un éternel *De Profundis*...

Enfin, les harmonies religieuses ont de magnifiques correspondances avec celles de la nature, livre toujours ouvert sous nos yeux avec une éloquence, une fascination que nous ne pouvons nier.

La mélancolie de l'automne mourant dans le charme pénétrant, douloureux, des choses qui s'éteignent;

Le ciel sombre, roulant des nuages gris, présages des neiges prochaines;

Le vent froid emportant les feuilles mortes avec un bruit sinistre.

Tout dans ce spectacle de décadence est analogie et enseignement.

Quelle époque admirablement choisie pour cette double fête : la Toussaint et les Morts!

Ailleurs, nous lisons encore de bien

curieuses choses sur la Fête des Morts, dans quelques contrées :

Autrefois, dans presque toute la France, les familles se réunissaient le Jour des Morts pour prendre part à un repas commun; puis, avant de se retirer, l'âtre était nettoyé, le feu allumé, les chaises étaient disposées autour de la table, et l'on y plaçait des mets, car on disait que les Morts viendraient errer dans la maison qu'ils avaient habitée et prendre un repas (à la vérité, ils se contentaient du fumet des plats, nourriture suffisante pour des ombres!) sous le toit où ils étaient nés.

On assurait que, les nuits précédant et suivant le Jour des Morts, les trépassés sortaient de leur tombeau, invisibles aux vivants, mais présents, cependant, au milieu d'eux; les damnés eux-mêmes, ajoutait-on, avaient quelques heures de répit.

De là, les préparatifs faits pour les recevoir. Selon une croyance naïve, les « âmes » s'en allaient heureuses ou attristées, selon qu'on s'était plus ou moins mis en frais pour elles.

Il y a encore des pays où, par un reste inconscient des coutumes païennes, on associe à une pensée religieuse envers les Morts un singulier festin

En Belgique, notamment, à Dixmude, on prépare des beignets particuliers — *Koeken Zieltjens*, en flamand; littéralement: gâteaux d'âmes — dont on a fait bénir la pâte. En échange de quelque offrande, le curé prononce gravement les formules de bénédiction sur la farine, battue avec des œufs.

Chacun doit manger de ces beignets, et on assure, très sérieusement, que, plus on en avale, plus on rachète d'âmes.

Ce qui ne laisse pas d'être plaisant, c'est qu'il y a des gaillards, doués d'un solide appétit, qui se chargent d'absorber pour autrui ces beignets libérateurs, à l'intention de quelque trépassé. Les estomacs délicats se déchargent sur eux de la peine de digérer ces mets un peu lourds. De la sorte, l'âme est quand même délivrée, — par procuration.

Ces compères dévoués, engloutissent ainsi, moyennant un léger salaire, des quantités invraisemblables de beignets sacrés; ils en sont quittes, le lendemain, pour une indigestion; mais tous les morts du pays sont sortis du Purgatoire!

Il n'importe par qui le gâteau soit mangé, pourvu qu'il le soit en l'honneur d'un défunt!

C'est un souvenir de l'usage de l'antiquité romaine.

Il est bien d'autres de ces usages qui se sont conservés, sans que les modernes pensent faire ce qui se faisait à peu près de même il y a deux mille ans.

L'année dernière, un chroniqueur de Paris, P. Ginisty, déplorant les frais inutiles qu'occasionne la Toussaint, pour l'achat des innombrables couronnes qui sont déposées ce jour-là sur les tombes, disait :

On se met plus en frais pour les morts à l'occasion de leur fête que lorsqu'ils étaient sur terre au lieu d'être dessous, en persévérant dans les marques de politesse qu'on leur prodigue : au lieu de cartes déposées chez leur concierge, on vient accrocher des couronnes coûteuses à la grille de leur monu-

ment. L'usage aidant, ces gens qui furent naguère comblés de tous les biens exercent encore, du fond du cercueil où ils sont couchés, une sorte de tyrannie.

Combien d'isolés, de parias, de pauvres diables en détresse, sur le pavé de la grande ville, qui n'ont aucun foyer où se réfugier et que nulle affection n'entoure, regardent mélancoliquement ces tombes où s'accumulent de stériles hommages, d'une sincérité souvent douteuse, alors qu'un peu d'intérêt et de pitié les sauverait, eux qui traînent encore l'existence !

Après avoir reconnu ce qu'il y a de vrai dans ces arguments, M. Francisque Sarcey ne peut partager entièrement les idées de son confrère. Il lui dit entr'autres, dans sa spirituelle réponse :

Nous tous, mon ami, en ces sortes de circonstances, nous ne songeons qu'à satisfaire un besoin intime et impérieux de notre cœur. C'est un mot profond que celui de l'Evangile : « L'homme ne vit pas seulement de pain ! L'être moral a aussi ses exigences. »

On sent, à de certaines heures, comme un désir doux et triste de songer à ceux qui ne sont plus, à ceux avec qui l'on a, la main dans la main, traversé la vie, et ce désir croît à mesure que l'on avance dans la vie et que l'on a laissé derrière soi plus de compagnons de jeunesse.

Où, sans doute, on pourrait, chez soi, sans qu'il en coûtât ni voyage, ni achat d'emblèmes, se recueillir au coin de son feu, et plongeant la tête dans les mains, pleurer silencieusement, au souvenir des chers morts évoqués, des larmes de regret. Mais, nous ne sommes pas de purs esprits. Il faut, pour mettre en branle notre sensibilité et notre imagination, la présence d'objets matériels qui avivent notre mémoire ; nous ne pouvons... hélas ! c'est une grande mais irrémédiable faiblesse de notre nature, nous ne pouvons penser ni pleurer sans l'attirail des rites où s'attachent nos songeries et nos larmes.

C'est une des dernières vertus et c'est la foi dernière de la population parisienne que le culte des morts. Je sais bien que ce culte est un reste de paganisme, une survivance, comme disent les savants aujourd'hui. Qu'importe, s'il donne pour un jour un aliment nécessaire à l'imagination et à la sensibilité des hommes, s'il les ravit dans l'idéal ! Les moments où l'on songe à autre chose qu'à gagner de l'argent et à s'amuser sont si rares dans notre vie moderne ! Ne les retranchez pas, de grâce, mon cher Ginisty, et surtout ne plaignez pas les quelques sous qu'ils coûtent. C'est de l'argent bien placé.

Premiau.

« L'ardzeint ne fâ pas lô bonheu. » L'est cein qu'on fâ einclairê ai pourro po lè féré pacheintâ dè cein que n'ont pas dè quiet rupâ coumeint voudriont ; et portant, à la fin dâo compto, cein est prâo veré, kâ on vâi dâi retsâ, qu'ont tot à remolhie-mor, être pottus, grindzo, jamé conteints et adé à ronnâ, tandi que dâi pourro diablo que n'ont pas pi dè quiet sè repêtrè bin adrâi, que sont diés què dâi tiensons.

L'est dè cllia sorta qu'est Premiau,

taupi dè se n'état, et que va ein mémo temps ein dzornâ decé, delé, po bailli on coup dè man ai pâyans qu'ein on fauta. Eh bin stu Premiau ne laissè jamé einnoyi son mondo, kâ l'est tant dié compagnon que l'ein a adé iena à contâ, et quand l'ein conté iena, l'est adé à li que cein que dit est arrevâ, que l'est don la pura vretâ. Vaité z'ein duè, que contâvè y'a on part dè teimps :

Cllia dè la faulx. On gaillâ que roudâvè dè veladzo ein veladzo po veindrè dâi faulx et dâi molettès, s'arrètè po offri sa marchandi tsi on pâyсан iô travaillivè Premiau. Lo pâyсан, que n'avâi pas occajon dè faulx, n'ein a min atsetâ et dit que l'avâi accoutemâ, quand l'ein volliâvè iena, d'allâ dein lè grantès bou-tequès, iô l'étâi adé bin servi.

— Eh bin, nutron maitrè, lâi fâ Premiau, vo z'âi too dè n'ein min atsetâ dè cé ami, kâ le sont adrâi bounès. Y'a on part d'ans y'ein é atsetâ iena dinsè, et on dzo que ne sciyiva à n'on prâ et que y'été ào premi audein, ào fin bord : *errrâdo!* y'ouïo onno cresenâie dè la metsance ; m'arrêto po savâi cein que l'est : l'étâi mè que vegnè dè fratsi pè lo mâitein onna bouenna que n'avé pas vussa. Vouâito ma faulz que créyé fottîâ : le n'avâi pas pi fauta dè molâ !

Cllia dâo tre. On outro iadzo, tandi lè veneindzès, sè trovâvè dein on tre iô lè vegnolons pressâvont. L'étâi ion dè clliaô tre à palantse, iô sè faut cotâ ào panlantson et bussa fermo, ein vereint, la colondâ, po fère einvortolhi la corda et ferè veri lo visce. Vegnont dè fère la derrâire serrâie, iô l'aviont prâo y'u peina, kâ cein verivè gras et Premiau lâo fâ :

— Volliâi-vo frémâ que fé onco on quart tot solet ?

— On bi caïon !

— Eh bin vo z'allâ cein vairè.

Adon, se dit Premiau, traiso mon gilet, mè cratcho su lè man, mè crotso ào palantson que mè metto su lo cotson, et coumeinço à veri. D'à premi, y'allâvo tot balameint, tot balameint, mâ ein après, quand y'é étâ einmodâ, y'é coumeinci à traci, et à la fin y'allâvo tant rudo que mè rattrapâvo !

Horticulture en chambre.

De simples plantes vertes égayent une chambre en hiver et remplacent avantageusement les feuillages artificiels ou les plantes sèches dont on garnit parfois les vases en cette saison.

Pour avoir une parure verte, remplissez d'eau quelques vases ordinaires, coupez un rond de flanelle épaisse ou de peluche de coton de dimension exacte pour recouvrir toute la surface de l'eau contenue dans le vase. Posez ce rond sur l'eau tout doucement et semez-y quelques graines de moutarde, de lin, de gazon ou un mélange de ces graines.

Placez le vase à l'écart, dans un endroit sombre, pendant vingt-quatre heures avant de l'installer près de la fenêtre dans une chambre chaude.

En peu de jours, les semences germent, les racines pénètrent la flanelle, et remplissent de leurs filaments blanchâtres et délicats le centre du vase, tandis que le sommet se couvre de verdure.

Deux ou trois fois par semaine on introduit un peu d'eau dans le vase en soulevant légèrement un coin du disque de flanelle ou de coton.

Une carotte commune, cachée dans la mousse d'une corbeille, fournit, elle aussi, une décoration peu coûteuse et pourtant charmante.

Il suffirait de pratiquer un petit trou au sommet de la carotte et d'y verser chaque jour un peu d'eau.

Ces petits jardins en miniature communiquent à la plus simple chambre quelque chose de la fraîcheur et de la gaieté de la campagne, et demandent peu, bien peu de frais en échange.

G. F. *(La jeune ménagère.)*

As-tu vu la lune ?

— Oui, mais pas ses habitants, et je doute de les voir jamais, malgré le fameux télescope monstre de M. Deloncle, dont nous ont entretenu dernièrement les journaux. — Vous savez que pour amener la lune à un mètre de distance, un pareil instrument devrait avoir 380 kilomètres de longueur, soit à peu près 76 lieues !... Va-t'en voir s'ils viennent, Jean !

Des gens qu'on dit être bien informés et qui sont allés dans la lune affirment que ses habitants sont courts et grassouillets, avec une bonne grosse face ronde toute réjouie, un teint rosé, des yeux en boule de loto et des cheveux rares d'un blond fadace. Malheureusement le nouveau télescope — qui est une impossibilité — ne permettra pas de contrôler ces assertions.

Ceci nous remet en mémoire une charmante pièce de vers de M. l'avocat Dufour, qu'on trouvera dans la nouvelle édition de la *1^{re} série des Causeries du Conteur Vaudois*, actuellement en souscription, et qui sera mise très prochainement sous presse.

Ovous, qui vivez dans les astres,
Dans les astres, bien loin de nous,
Je donnerais bien mille piastres
Pour en savoir plus long sur vous.

Avez-vous comme nous des têtes,
Qui par leur multiple laideur,
Rappellent le profil des bêtes
Avec un peu moins de candeur ?

Connaissez-vous la maladie,
Le séné, l'huile de ricin,
L'obstétrique et l'orthopédie,
Surtout, hélas, le médecin ?...